

---

[Imprimer](#)

## **Canal Seine-Nord : la région et Action logement s'associent pour loger des milliers de salariés**

Image

---

[VOIR SUR SITE BANQUE DES TERRITOIRES](#)

---

**Quelques mois après le début des travaux du canal Seine-Nord Europe, la région Hauts-de-France a passé une convention avec Action logement, le 18 avril, pour assurer le logement de 15 à 30.000 salariés impliqués dans le chantier dans les meilleures conditions.**



© @xavierbertrand/ Bruno Arcadipane, Carole Delga et Xavier Bertrand sur le chantier du canal-  
Seine-Nord-Europe

"C'est le projet du siècle pour les Hauts-de-France, cela fait très longtemps que la France n'a pas eu un projet de construction de canal de cette envergure." En signant mardi 18 avril, à Compiègne (Oise), une convention avec le président de la région, Xavier Bertrand, le président d'Action logement Groupe, Bruno Arcadipane, a souligné les énormes besoins de logement des techniciens et ouvriers de ce vaste chantier lancé depuis quelques mois. "Il y aura entre 15.000 et 30.000 créations d'emplois dus au canal, il va falloir les loger", a-t-il insisté lors de cette signature qui s'est déroulée dans les locaux de la Société du Canal Seine-Nord Europe, en présence de la présidente de Régions de France, Carole Delga.

Selon Xavier Bertrand, 6.000 emplois sont attendus dans le BTP dans les deux ou trois ans qui viennent, notamment pour la confection des ponts et des écluses, mais aussi 15.000 après, avec la réalisation des ports intérieurs. Sans parler de toutes les activités de transport et logistique connexes. Le choix a été fait de recourir à de petits lots pour actionner les "clauses de proximité" et privilégier le plus possible des entreprises locales et "pas les travailleurs détachés".

---

## **Loger 15.000 salariés "dans de bonnes conditions"**

Long de 107 kilomètres entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac (Nord), pour 4,5 mètres de profondeur, ce canal à grand gabarit reliera la Seine au réseau fluvial de l'Europe du Nord d'ici à 2030. Ce grand projet européen bouclera ainsi le maillage entre la Seine et l'Escaut et connectera le nord du pays à plus de 20.000 kilomètres de voies navigables européennes. Il sera en capacité d'accueillir des péniches de 185 mètres de long contenant 4.400 tonnes de marchandises (soit l'équivalent de 220 camions). De quoi désengorger une autoroute A1 aujourd'hui saturée. Ce projet pharaonique, dont l'idée a germé il y a près de cinquante ans, implique l'aménagement de cours d'eaux existants, le creusement de nouveaux canaux, la construction de nombreux ponts, de sept écluses et de quatre ports intérieurs. Dans une région fortement marquée par le chômage, le chantier présente d'importantes opportunités d'emplois. Mais pour Bruno Arcadipane, il s'agit de loger ces salariés dans de bonnes conditions, "de construire à la fois du logement temporaire et du logement durable pour tout le bassin d'emploi".

Selon Xavier Bertrand, ces logements pourront aussi être réutilisés par la suite, par exemple pour accueillir une partie des salariés de la "vallée de la batterie" où 7.500 emplois directs et 15.000 emplois indirects sont attendus. Là encore sur le mode de la clause de proximité.

Avec cette convention, la région entend aussi monter en puissance sur les questions de logement qui, avec la santé, constituent pour Xavier Bertrand deux compétences sur lesquelles les régions vont de plus en plus avoir leur mot à dire. Message adressé à l'exécutif au moment du lancement de l'Agenda territorial.

D'ailleurs, Carole Delga a profité de cette rencontre pour renouveler elle-même une convention avec Action logement. Soulignant l'importance des infrastructures (notamment des lignes à grande vitesse) dans le développement économique des territoires, elle a attiré l'attention sur les besoins que ces chantiers engendraient. "Il faut pouvoir loger les salariés du BTP dans des conditions dignes, pas dans des campings cars ou des Algeco. Avec Action logement, nous partageons la question de la dignité", a-t-elle déclaré.

## **Le ZAN, une "bombe à retardement" pour le logement**

La loi Notr du 7 août 2015 rend possible l'intervention financière des régions en reconnaissant dans leurs compétences un rôle de "soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, de soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine", rappelle Régions de France dans un communiqué diffusé à l'issue de cette rencontre.

Les signataires ont saisi l'occasion pour tacler le zéro artificialisation nette (ZAN). "On crée les conditions d'une bombe à retardement", a dénoncé Xavier Bertrand. "Le ZAN est une énorme contrainte" pour la construction de logements, a renchéri Bruno Arcadipane. "En 2017, on comptait 1,7 million de demandes de logements sociaux, contre 2,3 aujourd'hui, soit une progression de 100.000 par an. On ne construit pas assez de logements dans ce pays."

[VOIR SUR SITE BANQUE DES TERRITOIRES](#)

